



148748 - Le jugement de l'annonce des décès sur les tableaux d'affichage des mosquées

question

Est il permis d'annoncer le décès d'une personne du village sur le tableau d'affichage de la mosquée réservé à cet effet?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

«Premièrement, déclarer le décès de quelqu'un à l'instar de la publicité interdite dans les mosquées est prohibée. Quant à l'annonce du décès dans le milieu des proches du défunt pour qu'ils assistent à l'ultime prière qu'on lui fait est permis. Car cela ne s'assimile pas à la déclaration interdite. En effet, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) informa les musulmans du décès du Négus et lui fit la prière des morts.

Deuxièmement, il ne convient pas d'installer un tableau dans les mosquées pour y annoncer les décès et événements pareils car les mosquées ne sont pas faites pour cela.»

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz,

Cheikh Abdoullah ibn Ghoudayyn

Cheikh Abdoullah ibn Qaoud